



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Version en ligne

8 JUIN 2026



# AFC Infos - Juin 2026

Chère lectrice, cher lecteur,

Voici les dernières actualités de l'administration fiscale cantonale (AFC) de Genève.

Retrouvez l'ensemble de nos actualités et nos livrets d'information sur  
[www.ge.ch/c/impots](http://www.ge.ch/c/impots).

## G7 – Fermeture exceptionnelle de l'Hôtel des Finances



Les guichets de l'Hôtel des Finances, rue du Stand 26, seront fermés du **jeudi 11 au mercredi 17 juin** 2026 inclus. Les offices concernés sont l'administration fiscale cantonale (AFC), la caisse de l'État ainsi que l'office du logement et de la planification foncière.

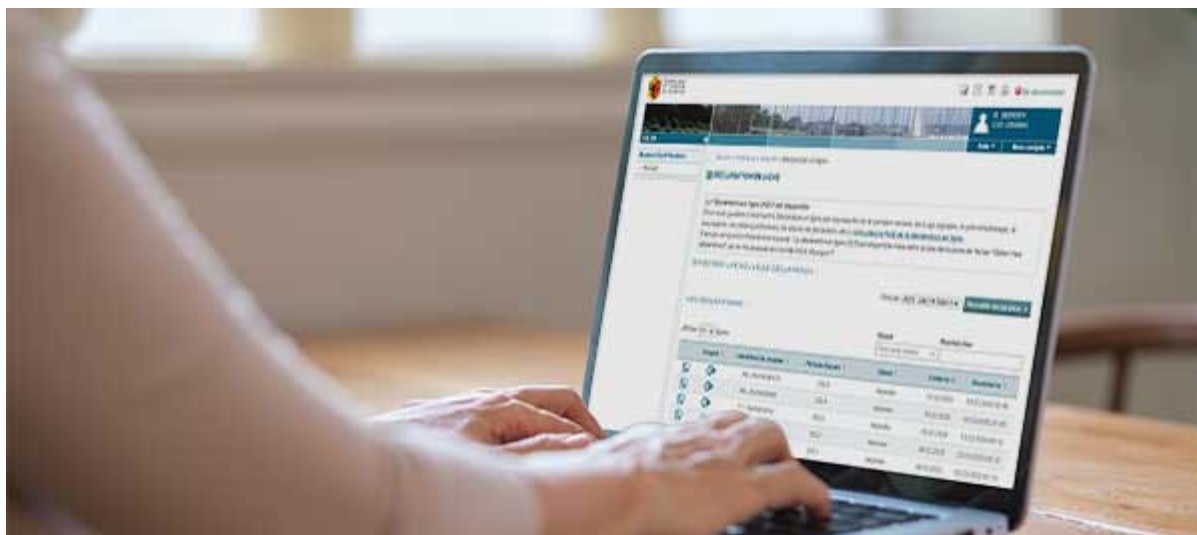
La boîte aux lettres extérieure de l'AFC ne sera pas accessible pendant cette période. Nous vous recommandons de nous faire parvenir vos envois par la Poste afin de respecter les délais de dépôt.

Notre personnel sera majoritairement en télétravail et continuera de traiter les dossiers. Les lignes téléphoniques seront renforcées pour vous répondre.

Nous vous recommandons d'effectuer vos démarches en ligne, par téléphone ou de différer votre venue aux guichets pendant cette période.

SOMMET DU G7 À ÉVIAN

# Déposez votre déclaration d'impôt ou demandez un délai



Le délai supplémentaire au mardi **30 juin 2026** arrive à échéance.

Déposez votre déclaration avant cette date ou demandez un nouveau délai afin d'éviter d'être taxé d'office.

Effectuez votre demande depuis votre espace fiscal, ou sur le formulaire en accès libre, à l'aide de votre numéro de contribuable et le code de votre déclaration (voir la page [Vos identifiants pour la déclaration d'impôt](#)).

### Délai de dépôt pour les personnes physiques

Prolongez votre délai de dépôt jusqu'au  
**31 août 2026**.

DEMANDER UN DÉLAI

### Délai de dépôt pour les sociétés, associations et fondations

Prolongez votre délai de dépôt jusqu'au  
**30 septembre 2026**.

DEMANDER UN DÉLAI

# Rappel concernant la déclaration pour l'impôt complémentaire suisse (QDMTT) des grands groupes d'entreprises



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'ordonnance sur l'imposition minimale des grands groupes d'entreprises ([RS 642.161](#)) est entrée en vigueur en Suisse.

Les entités constitutives suisses concernées doivent s'enregistrer spontanément et déposer leur déclaration dans l'[application en ligne OMTax](#).

Le délai pour le dépôt de la première déclaration de l'impôt complémentaire expire au **30 juin 2026** pour les groupes d'entreprises multinationaux clôturant leurs états financiers consolidés au 31 décembre.

Nous invitons les entités constitutives assujetties à l'impôt complémentaire à procéder à leur enregistrement sur l'[application OMTax](#) avant cette date, afin de pouvoir respecter le délai de dépôt de la déclaration.

De plus amples informations à ce sujet peuvent être trouvées dans [notre livret d'information](#) et sur le site de la Confédération.

EN SAVOIR PLUS

Pratique >

## L'AFC ne change pas d'horaire pendant l'été



Introduits depuis le 4 mai 2026, nos horaires sont modifiés et sont valables toute l'année.

**Les guichets** de l'Hôtel des Finances seront ouverts du lundi au vendredi, de **8h00 à 13h00**.

**L'accueil téléphonique** restera ouvert du lundi au vendredi, de **9h00 à 16h00**.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Offre d'emploi >

## L'AFC recrute deux expertes taxatrices ou experts taxateurs

### Profil recherché

- Formation universitaire de niveau Bachelor ou Master en économie
- Expertise fiscale CSI 3 ou formation jugée équivalente
- Excellente maîtrise de la fiscalité suisse des personnes morales
- Connaissances approfondies en imposition minimale et en tax accounting (IFRS, Swiss GAAP RPC, US GAAP, etc.)
- Très bonnes connaissances du français et de l'anglais
- Esprit d'équipe et aisance relationnelle

[CONSULTER L'ANNONCE](#)

## Postes à pouvoir au service du registre fiscal et accueil

Vous aimez les environnements dynamiques où les journées ne se ressemblent pas?

Rejoignez une équipe engagée et contribuez à l'évolution de l'AFC de demain en mettant à profit vos compétences en management, innovation et amélioration continue!

Rattaché à la Direction des Affaires Financières et Activités de Support (DAFAS), le service du registre fiscal gère les données des contribuables du canton, référentiel central essentiel à tous les services de l'AFC.

### Inspectrice ou inspecteur (80 – 100%)

Rattachée ou rattaché au groupe des enquêtes, votre mission est de conduire des investigations administratives et de terrain afin de vérifier l'exactitude, l'exhaustivité et la qualité des informations.

### Cheffe ou chef de groupe (80 – 100%)

À la tête d'un groupe de six collaboratrices et collaborateurs rattaché au service du registre fiscal, votre mission est de veiller à la qualité des données et de contribuer à l'évolution du système d'information fiscal.

Dès le 20 juin 2026, ces offres d'emploi seront publiées sur ge.ch pour renforcer ce service.

[CONSULTER NOS OFFRES](#)

Retrouvez-nous sur LinkedIn



Ceci est un envoi automatique. Merci de ne pas répondre à ce message.

Vous recevez cet email car vous êtes inscrite ou inscrit à cette newsletter.

[Me désabonner de cette newsletter](#)



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX